



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 1 de 10

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Aérosol - Lubrifiant et additif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                      |                             |                               |
|----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Société:             | ADDINOL Lube Oil GmbH       |                               |
|                      | Gebäude 4609                |                               |
| Rue:                 | Am Haupttor                 |                               |
| Lieu:                | D-06237 Leuna               |                               |
| Téléphone:           | +49 (0) 3461 845-201        | Téléfax: +49 (0) 3461 845-561 |
| e-mail:              | info@addinol.de             |                               |
| Interlocuteur:       | Service technique           |                               |
| Internet:            | www.addinol.de              |                               |
| Service responsable: | Service technique d'ADDINOL |                               |

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Indications de danger: F+ - Extrêmement inflammable  
Phrases R:  
Extrêmement inflammable.

###### Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:  
Gaz inflammable: Flam. Gas 1  
Mentions de danger:  
Aérosol extrêmement inflammable.  
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Mention d'avertissement: | Danger |
| Pictogrammes:            | GHS02  |



###### Mentions de danger

|      |   |
|------|---|
| H222 | Aérosol extrêmement inflammable.                                  |
| H229 | Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. |

###### Conseils de prudence

|      |  |
|------|--|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P211 | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  |
| P251 | Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  |



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 2 de 10

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208

Contient 4,4'-isopropylidenediphenol. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseils supplémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

#### 2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

| N° CE        | Substance   | Quantité  |
|--------------|---|-----------|
| N° CAS       | Classification selon la directive 67/548/CEE                    |           |
| N° Index     | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]          |           |
| N° REACH     |   |           |
| 203-448-7    | butane  | 25 - 30 % |
| 106-97-8     | F+ - Extrêmement inflammable R12                                |           |
| 601-004-00-0 | Flam. Gas 1; H220   |           |
| 200-827-9    | propane   | < 15 %    |
| 74-98-6      | F+ - Extrêmement inflammable R12                                |           |
| 601-003-00-5 | Flam. Gas 1; H220   |           |
| 253-138-0    | Trimellitat Ester   | < 15 %    |
|              | R53   |           |
|              | Aquatic Chronic 4; H413   |           |
| 279-632-6    | Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates | < 0,50 %  |
| 80939-62-4   | Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R36/38-51-53  |           |
|              | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H411  |           |

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

#### Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Concentration en PCB < 1mg/kg.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport, en cas de dyspnée la mettre en position légèrement relevée. Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

##### Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 3 de 10

malaises persistants, consulter un médecin. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

en cas d'inhalation: état semi-conscient. Maux de tête. Nausée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. Mousse.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). suie.

Inflammable.. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evacuer les personnes en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 4 de 10

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conservé le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

À observer: TRG 300, directive aérosol (75/324/CEE).

##### Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants. Matériau, riche en oxygène, comburant.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 10 - 30°C. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50°C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS   | Noms des agents | ppm  | mg/m <sup>3</sup> | F/m <sup>3</sup> | Catégorie             | Origine |
|----------|-----------------|------|-------------------|------------------|-----------------------|---------|
| 106-97-8 | Butane          | 1000 | -                 | -                | (8 h)                 |         |
|          |                 | -    | -                 | -                | Courte durée (15 min) |         |
| 74-98-6  | Propane         | 1000 | -                 | -                | (8 h)                 |         |
|          |                 | -    | -                 | -                | Courte durée (15 min) |         |



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 5 de 10

#### Conseils supplémentaires

source:

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Contrôles techniques appropriés

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

#### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: gazeux  
Couleur: marron clair  
Odeur: caractéristique

pH-Valeur: non applicable

#### Modification d'état

Point d'éclair: < -20 °C DIN EN ISO 2592

#### Dangers d'explosion

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Limite inférieure d'explosivité: 1,4 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 10,8 vol. %

Testé selon la méthode



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 6 de 10

|                                     |                         |           |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------|
| Température d'inflammation:         | 365 °C                  | DIN 51794 |
| Densité (à 20 °C):                  | 0,742 g/cm <sup>3</sup> | DIN 51757 |
| Hydrosolubilité:<br>(à 20 °C)       | pratiquement insoluble  |           |
| Viscosité cinématique:<br>(à 40 °C) | non applicable          |           |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable with proper care and handling.

### 10.2. Stabilité chimique

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'inflammation.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

Réceptif sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Agents oxydants. Matériau, riche en oxygène, comburant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). suie.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

| N° CAS     | Substance   |         |             |        |        |
|------------|---|---------|-------------|--------|--------|
|            | Voies d'exposition  | Méthode | Dose        | Espèce | Source |
| 106-97-8   | butane  |         |             |        |        |
|            | par inhalation (4 h) gaz  | CL50    | 273000 ppm  | Rat    | GESTIS |
| 80939-62-4 | Amines, C11-14-branched alkyl, monoheptyl and diheptyl phosphates |         |             |        |        |
|            | par voie orale  | DL50    | >2000 mg/kg | Rat    |        |

#### Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 7 de 10

#### Effets sensibilisants

Évaluation: non sensibilisant.

#### Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune donnée disponible

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

en cas d'inhalation: état semi-conscient. Maux de tête. Nausée.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Information supplémentaire

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

| N° CAS     | Substance   | Méthode | Dose      | [h]   [d] | Espèce | Source |
|------------|---|---------|-----------|-----------|--------|--------|
| 80939-62-4 | Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates |         |           |           |        |        |
|            | Toxicité aiguë pour les poissons                                | CL50    | 5,5 mg/l  | 96 h      |        |        |
|            | Toxicité aiguë pour les algues                                  | CE50r   | > 10 mg/l | 96 h      |        |        |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS   | Substance | Log Pow |
|----------|-----------|---------|
| 106-97-8 | butane    | 2,89    |
| 74-98-6  | propane   | 2,36    |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est légèrement volatil. Le produit se laisse difficilement dissoudre dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Ne pas ouvrir les récipients de force. Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray**

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 8 de 10

**Code d'élimination des déchets-Produit**


160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** AÉROSOLS  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
Étiquettes: 2.1




Code de classement: 5F  
Dispositions spéciales: 190 327 344 625  
Quantité limitée (LQ): 1 L  
Catégorie de transport: 2  
Code de restriction concernant les tunnels: D

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Quantité limitée: E0  
Directive particulière: 190 - 327 - 625  
Catégorie de transport: 2  
Code de restriction de tunnel: B1D

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** AÉROSOLS  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F  
Dispositions spéciales: 190 327 344 625  
Quantité limitée (LQ): 1 L

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Quantité limitée: E0  
Directive particulière: 190 327 625



## Fiche de données de sécurité


### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 9 de 10


#### Transport maritime (IMDG)

|   |   |
|---|---|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                            | UN 1950   |
| <b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>    | AEROSOLS  |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b> | 2.1   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                    | -   |
| Étiquettes:   | 2.1   |
|   |  |
| Dispositions spéciales:                             | 63, 190, 277, 327, 344, 959   |
| Quantité limitée (LQ):                              | See SP277   |
| EmS:  | F-D, S-U  |

#### Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité limitée: E0  
 Directive particulière: 63, 190, 277, 327, 959

#### Transport aérien (ICAO)

|  |   |
|--|---|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                               | UN 1950   |
| <b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>       | AEROSOLS, inflammable   |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>    | 2.1   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                       | -   |
| Étiquettes:  | 2.1   |
|  |  |
| Dispositions spéciales:                                | A145 A167 A802  |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):                | 30 kg G   |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 203   |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne):               | 75 kg   |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo):          | 203   |
| IATA-Quantité maximale (cargo):                        | 150 kg  |

#### Autres informations utiles (Transport aérien)

LQ de passager: Y203  
 Quantité limitée: E0  
 Danger: Y203  
 Directive particulière: A145 - A153

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Chain Lube XHT 50 Spray

Date d'impression: 11.05.2015

Code du produit: 766021

Page 10 de 10

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 42 % (311,64 g/l)

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.  
Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

- |       |   |
|-------|---|
| 12    | Extrêmement inflammable.  |
| 36/38 | Irritant pour les yeux et la peau.  |
| 51    | Toxique pour les organismes aquatiques.   |
| 53    | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- |        |  |
|--------|--|
| H220   | Gaz extrêmement inflammable.   |
| H222   | Aérosol extrêmement inflammable.   |
| H229   | Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.                  |
| H315   | Provoque une irritation cutanée.   |
| H319   | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H411   | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H413   | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.                       |
| EUH208 | Contient 4,4'-isopropylidenediphenol. Peut produire une réaction allergique.       |

#### Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédure de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*